

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION EUROP'ESSONNE

(ESSONNE)

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 13 FEVRIER 2007

L'an deux mille sept, le 13 février, à 20h30, le Conseil communautaire, légalement convoqué s'est réuni en la commune de Longjumeau, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Vincent DELAHAYE.

Etaient présents :

M. Vincent DELAHAYE Président, M. Pierre BETSCH Vice-Président, M. Marc LOUE Vice-Président, M. Guy MALHERBE Vice-Président, M. Bernard NIEUVIAERT Vice-Président, M. Daniel TREHIN Vice-Président, M. Jean FLEGEO Vice-Président, M. Jean-Pierre MEUR Vice-Président, M. Dominique FONTENAILLE Vice-Président, M. Henry QUAGHEBEUR Vice-Président, Mme Brigitte PUECH Membre du Bureau, M. Henri FIORI Membre du Bureau, M. Jacques LEMAIRE Membre du Bureau, M. Dominique DECUGNIERE Membre du bureau, M. Pierre-André WILTZER Membre du Bureau, Mme Monique CANCALON Membre du Bureau, Mme Brigitte BOUVIER Membre du bureau, M. Patrick BATOUFFLET Membre du bureau, M. Marcel BRUN Conseiller, Mme Bernadette MAMDY Conseiller, M. Henry BARRE Conseiller, M. François CARIS Conseiller, Mme Edith DANIELOU Conseiller, M. Marcel COUPRY Conseiller, M. Michel RIEGERT Conseiller, M. Jacques LEPELTIER Conseiller, M. Pierre-Yves LE MOUEL Conseiller, M. Gérard MAVIAN Conseiller, M. Gérard COUTE Conseiller, M. Christian SCOUBE Conseiller, M. Daniel SIROT Conseiller, Mme Michèle BERTHIER Conseiller, M. Alain DEBRAINE Conseiller, M. Pierre MARTEAU Conseiller, Mme Joëlle CELLIER Conseiller, M. Jean-Pierre CRUSE Conseiller, M. Jean-François BERNARDON Conseiller, Mme Geneviève BESSE Conseiller, Mme Josette PIERIN Conseiller, M. Dominique LACAMBRE Conseiller, Mme Odette ALEXANDRE Conseiller, Mme Evelyne MATAKOVIC Conseiller, Mme Anne BERCHON Conseiller, M. Jacky MAILLET Conseiller, M. Michaël MARCIANO Conseiller, Mme Dominique DEBUT Conseiller, Mme Isabelle EUGENE GENOTTE Conseiller.

ABSENTS, EXCUSES ET REPRESENTES

M. William GAUTHERIN
M. Emmanuel ZELLER

procurations

(à M. J.P. MEUR)
(à M.V. DELAHAYE)

SECRETAIRE : Mme Dominique DEBUT

1- Fixation du taux de TPU et durée d'intégration fiscale

Selon l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, les Communautés d'Agglomération sont substituées aux communes membres pour l'application des dispositions relatives à la taxe professionnelle et perçoivent le produit de cette taxe.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- de fixer le taux de taxe professionnelle unique à 15,15%
- de fixer la durée d'unification des taux de taxe professionnelle dans les communes membres à 8 ans,
- de réduire chaque année, par fractions égales, les écarts de taux entre les dix communes comme suit :

BALLAINVILERS :	+0,2096%
CHAMPLAN :	+0,8113%
CHILLY-MAZARIN :	-0,0063%
EPINAY-SUR ORGE :	-0,1350%
LONGJUMEAU :	-0,2663%
MASSY :	-0,0500%
MORANGIS :	+0,3689%
SAULX-LES-CHARTREUX :	-0,2050%
VILLEBON-SUR-YVETTE :	-0,3513%
LA VILLE DU BOIS :	-0,0325%

- d'adopter un taux correctif uniforme de -0,0023% pour ajuster les taux de taxe professionnelle applicable en 2007,
- d'adopter les taux de taxe professionnelle applicables en 2007 dans chaque commune membre comme suit :

BALLAINVILERS :	13,68%
CHAMPLAN :	9,47%
CHILLY-MAZARIN :	15,19%
EPINAY-SUR ORGE :	16,09%
LONGJUMEAU :	17,01%
MASSY :	15,50%
MORANGIS :	12,57%
SAULX-LES-CHARTREUX :	16,58%
VILLEBON-SUR-YVETTE :	17,61%
LA VILLE DU BOIS :	15,38%

2- Attribution de Compensation : montants prévisionnels par commune au titre de 2007

L'Attribution de Compensation (AC) est, avec la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) l'un des deux types de reversement au profit de leurs communes membres effectués par les groupements soumis aux régimes de la taxe professionnelle unique. Elle constitue une dépense obligatoire.

Elle a pour objet d'assurer la neutralité budgétaire du changement de régime fiscal et des transferts de compétences tant pour la communauté que pour ses communes membres l'année du passage à la taxe professionnelle unique.

L'attribution de compensation d'une commune est égale à la différence entre le produit de taxe professionnelle qu'elle percevait l'année précédant la mise en œuvre de la taxe professionnelle unique majoré de certaines compensations et le coût net des charges qu'elle transfère à l'EPCI, conformément aux IV et V de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts.

Les montants prévisionnels évalués devant être notifiés aux communes membres au plus tard le 15 février de la première année d'application de la taxe professionnelle unique.

- Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve le montant prévisionnel des attributions de compensation, au titre de l'année 2007 qui s'élève à 82 813 615 € et dit que ce montant est réparti entre les communes comme suit :

BALLAINVILERS :	1 438 222 €
CHAMPLAN :	2 667 110 €
CHILLY-MAZARIN :	9 291 574 €
EPINAY-SUR ORGE :	918 734 €
LONGJUMEAU :	7 257 289 €
MASSY :	35 020 676 €
MORANGIS :	7 026 598 €
SAULX-LES-CHARTREUX :	1 483 287 €
VILLEBON-SUR-YVETTE :	16 253 852 €
LA VILLE DU BOIS :	1 456 273 €

3- Vote du Budget Principal

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, la présentation par nature du budget primitif principal de l'exercice 2007 et adopte le budget primitif principal de l'exercice 2007 dont la balance se présente ainsi :

DEPENSES

	REEL	ORDRE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	84 238 008,84	<u>Virement entre sections :</u> 321 437,16	84 559 446,00
INVESTISSEMENT	362 000,00		362 000,00
TOTAL	84 600 008,84	321 437,16	84 921 446,00

RECETTES

	REEL	ORDRE	TOTAL
FONCTIONNEMENT	84 559 446,00		84 559 446,00
INVESTISSEMENT	40 562,84	<u>Virement entre sections :</u> 321 437,16	362 000,00
TOTAL	84 600 008,84	321 437,16	84 921 446,00

4- Désignation des membres des Commissions

1^{ère} Commission : Finances, Personnel et Affaires Générales :

Sont élus :

Monsieur Gérard COUTE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Pierre BETSCH	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marc LOUE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jacques LEMAIRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Dominique LACAMBRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Guy MALHERBE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean-Pierre MEUR	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Patrick BATOUFFLET	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur William GAUTHERIN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur François CARIS	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Vincent DELAHAYE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Emmanuel ZELLER	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Michel RIEGERT	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Pierre-Yves LE MOUEL	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean-François BERNARDON	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants

2^{ème} Commission : Développement Economique et Aménagement du Territoire

Madame Brigitte PUECH	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marc LOUE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Alain DEBRAINE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants

Madame Odette ALEXANDRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marcel COUPRY	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Dominique DECUGNIERE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Pierre MARTEAU	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean-Pierre MEUR	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean FLEGEO	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur William GAUTHERIN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jacques LEPELTIER	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Henry QUAGHEBEUR	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Michaël MARCIANO	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Daniel TREHIN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Dominique DEBUT	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Daniel SIROT	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Brigitte BOUVIER	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants

3^{ème} Commission : Transports, Voierie, Stationnement, Travaux et Eau

Monsieur Gérard COUTE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jacques LEMAIRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Alain DEBRAINE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Gérard FUNES	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Christian SCOUPE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean-Pierre MEUR	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jacky MAILLET	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marcel BRUN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Pierre-André WILTZER	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Gérard MAVIAN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Henry BARRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Dominique DEBUT	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Pierre-Yves LE MOUEL	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants

4^{ème} Commission : Action Sociale, Logement et PLH, Politique de la Ville

Madame Brigitte PUECH	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jacques LEMAIRE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marc LOUE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Henri FIORI	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Geneviève BESSE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Marcel BRUN	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Anne BERCHON	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean-François BERNARDON	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Bernadette MAMDY	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Edith DANIELOU	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Michèle BERTHIER	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Madame Monique CANCALON	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Dominique FONTENAILLE	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Daniel SIROT	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants
Monsieur Jean FLEGEO	après avoir recueilli 50 voix sur 50 votants

5^{ème} Commission : Environnement, Sport, Culture et Communication

Monsieur Pierre BETSCH
Monsieur Marc LOUE
Monsieur Alain DEBRAINE
Monsieur Jean-Pierre CRUSE
Monsieur Dominique DECUGNIERE
Madame Anne BERCHON
Madame Isabelle EUGENE GENOTTE
Madame Evelyne MATAKOVIC
Madame Joëlle CELLIER
Madame Josette PIERIN
Monsieur Patrick BATOUFFLET
Madame Brigitte BOUVIER
Monsieur Jacky MAILLET
Monsieur Bernard NIEUVLAERT

[illegible]

5- Création de la Commission consultative des Services Publics Locaux et élection de ses membres

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, la création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et procède à l'élection de ses membres.

Sont élus :

- Monsieur Pierre BETSCH
- Monsieur Alain DEBRAINE
- Monsieur Marcel COUPRY
- Monsieur Christian SCOUPE
- Monsieur Jean-Pierre MEUR
- Madame Bernadette MAMDY
- Monsieur Gérard MAVIAN
- Monsieur Daniel SIROT
- Monsieur Jacky MAILLET
- Monsieur Antoine BOSSARD
- Madame Claudette HUMEL
- Monsieur Jean-Noël BONNOT
- Monsieur Pierre LESAGE
- Monsieur Guy PICOT
- Monsieur Jean DZIERWAC

[illegible]

6- Création de la commission d'étude des délégations de service publics et élection de ses membres

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, la création de la Commission d'Etude des Délégations de Services Publics et procède à l'élection de ses membres.

Sont élus :

- en qualité de membre titulaire :

- Monsieur **Bernard NIEUVIAERT** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Daniel SIROT** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Christian SCOUPE** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Marcel COUPRY** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Gérard MAVIAN** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants

- En qualité de membre suppléant :

- Madame **Brigitte PUECH** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Jacques LEMAIRE** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Jean-Pierre MEUR** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Michel RIEGERT** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants
- Monsieur **Jacky MAILLET** après avoir recueilli 49 voix sur 50 votants

7- Création de la Commission d'Appel d'offres et élection de ses membres

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité, la création de la Commission d'Appel d'Offres et procède à l'élection de ses membres.

Sont élus :

- en qualité de membre titulaire :

- Monsieur **Christian SCOUPE** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Jacky MAILLET** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **François CARIS** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Henry BARRE** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Daniel SIROT** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants

- En qualité de membre suppléant :

- Monsieur **Gérard COUTE** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Marc LOUE** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Marcel COUPRY** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Jean-Pierre MEUR** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants
- Monsieur **Gérard MAVIAN** après avoir recueilli 48 voix sur 50 votants

8- Tableau des effectifs : création de poste/activités accessoires/mises à disposition

Dans l'attente de l'élaboration du projet communautaire et par conséquent, des besoins humains que sa mise en œuvre induira, il convient de décider d'une organisation administrative temporaire minimum.

Le Conseil Communautaire décide, à l'**unanimité** :

D'accueillir par la voie de la mise à disposition :

- Le Directeur Général des Services de Massy à temps partiel (17,5h/35^{ème}), pour assurer la coordination générale,

D'autoriser le Président à signer avec la commune de Massy la convention de mise à disposition à temps partiel prévoyant le remboursement par la communauté d'agglomération des salaires et des charges afférents pour la période allant du 15 mars 2007 au 31 mai 2008.

La création des postes suivants :

- 1 poste d'attaché territorial,
- 1 poste de rédacteur territorial.

Le recours à des activités accessoires :

○ Dans le domaine des Finances (élaboration du budget) :

- 1 Attaché Territorial : 3 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 687
- 1 Attaché Territorial : 10 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 431
- 1 Attaché Territorial : 10.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 408
- 1 Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe : 7.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 349

○ Dans le domaine des Ressources Humaines :

- 1 Attaché Territorial : 3.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 687
- 1 Rédacteur Territorial : 7.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 352

- 1 Adjoint Administratif de 2^{ème} classe : 7.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 280
- o Dans le domaine Juridique :
 - 1 Attaché Territorial : 12 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 584
- o Dans le domaine de l'Assemblée, dans l'attente des recrutements permanents :
 - 1 Rédacteur Territorial : 3 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 303
 - 1 Adjoint Administratif de 2^{ème} classe : 7.5 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 280
- o Pour assurer le pilotage des études et projets :
 - 1 Attaché Territorial : 14.1 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 658
- o Pour assurer le suivi des Commissions :
 - 5 fonctionnaires de catégorie A, désignés par les Vice-Présidents dans leur administration communale (Chilly-Mazarin, Epinay Sur Orge, Longjumeau, Morangis, Villebon Sur Yvette) : 9 heures hebdomadaires, rémunéré sur la base de l'indice majoré 658.

Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice en cours et suivants.

9- Adhésion au Centre Interdépartemental de Gestion

Les deux emplois permanents qui seront recrutés devront pouvoir bénéficier des organismes paritaires propres à la Fonction Publique Territoriale.

Dans ce cadre, il convient de solliciter l'affiliation de la Communauté d'Agglomération au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne.

Le Conseil Communautaire décide, à l'**unanimité**, d'affilier la Communauté d'Agglomération au Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne et d'autoriser le Président à signer la convention d'affiliation. Le coût induit est de 0,74% de l'assiette des cotisations des emplois permanents. Les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6336 du budget communautaire.

10- Fixation des indemnités des Conseillers communautaires, des Membres du Bureau et des commissions communautaires

Par délibération en date du 23 janvier 2007, il a été procédé à l'élection des membres du Bureau. Par ailleurs, en vue de l'élaboration du projet d'actions communautaires, ont été créées 5 commissions communautaires et procédé à la désignation de leurs membres.

Le Conseil Communautaire, **a décidé, par 35 voix pour, 7 voix contre** (D.SIROT, J.PIERIN, J.LEMAIRE, P.Y.LE MOUEL, D.DEBUT, A.DEBRAINE, H.BARRE) **et 8 abstentions** (B.PUECH, C.SCOUPE, P.BETSCH, B.MAMDY, G.COUTE, J.F.BERNARDON, G.MAVIAN, E.DANIELOU) d'allouer une indemnité de fonction en faveur de ces élus, laquelle sera fondée sur leur participation effective aux diverses réunions tant du Bureau que des commissions.

Les indemnités pouvant être perçues par les délégués des communes dans la limite de 6% de l'indice 1015,

Cette indemnité est fixée à 15 € par réunion le taux d'indemnité qui sera versée aux élus, membres du Bureau et membres des commissions communautaires, sachant que le montant total des indemnités n'excédera pas 360 € par trimestre, dans la limite des 6% de l'indice 1015, soit 222 € au 1^{er} février 2007 par mois.

11- Fixation du lieu du prochain Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire décide, à l'**unanimité**, de fixer la réunion du prochain Conseil Communautaire prévu le 21 mars 2007 sur la commune de Chilly-Mazarin.

Fait à Massy, le 16 février 2007



Le Président

Vincent DELAHAYE